

DEMANDE DE CONGÉS CUMULÉS POUR LES AGENTS SE RENDANT DANS LEUR PAYS D'ORIGINE

Partie réservée à l'agent demandeur

Direction Service

Nom Prénom

Matricule Date de la demande

Je souhaite bénéficier d'un congé cumulé sur la base de l'article 4 du décret du 26 novembre 1985.

Année précédent l'année de départ

Nombre de jours de CA reportés
(25 CA au maximum)

Mon lieu de destination (en tant que pays d'origine)

Année de départ en congé cumulé

Ma période de congé
(indiquer les dates envisagées dans la limite de 50 CA au maximum)

Je joins à ma demande toute pièce justificative attestant du lien avec le lieu de destination :

Acte de naissance Acte de mariage Attestation sur l'honneur de l'existence du lien avec le pays d'origine

Autre

Signature de l'agent

Partie réservée à l'encadrant valideur

Nom Prénom

Date La demande est : Accordée Refusée

Commentaire de l'encadrant en cas de refus :

Visa du supérieur hiérarchique

Le présent document doit être adressé au gestionnaire temps de travail de l'agent. Il est recommandé à l'encadrant et à l'agent d'en conserver une copie.